



COMMUNIQUE de PRESSE, novembre 2019

## Nous refusons la privatisation de la psychiatrie publique jurassienne

L'Agence Régionale de Santé de Bourgogne et Franche-Comté incite la clinique psychiatrique privée de Val Dracy, proche de Chalon/Saône, à s'implanter dans le Jura, sur le secteur de Lons le Saunier. Ce territoire manquerait prétendument de psychiatres.

La clinique s'installerait dans les locaux de la maison de retraite publique En Chaudon. Que deviendront ces personnes âgées ?

Concrètement, **tout un territoire psychiatrique serait ainsi privatisé**, privant la population du libre choix entre un service public, accessible à tous, et un service privé lucratif. Bref, c'est **la médecine à une vitesse**, celle des dépassements d'honoraires, de la carte bleue en lieu et place de la carte verte de la Sécu.

Et pourtant, en Saône et Loire, l'hôpital de jour adultes de Paray le Monial et la pédopsychiatrie de Mâcon, malgré les menaces, **sont restées dans le service public**. En 2012 déjà, la CGT a empêché que la pédopsychiatrie chalonnaise doive louer de force les anciens locaux délabrés de la clinique privée.

**Si des médecins quittent l'hôpital public** et se rabattent sur la pratique privée, ce n'est pas qu'une question de rémunération. Le sous-financement de l'hôpital public dégrade les conditions de travail et empêche de porter des projets cohérents et adaptés à la population. C'est aussi le chaos des réformes menées à un train d'enfer qui déstabilise les équipes de soin et tend les relations entre tous les personnels, paramédicaux, psychologues, cadres, médecins, administratifs, techniques, et même les partenaires.

**Le secteur privé peut compléter le public, pas le remplacer.**

**Le privé ne peut pas suppléer aux carences organisées par les politiques et les ARS qui rendent dysfonctionnels les établissements publics**

**La CGT demande :**

- **Le maintien de la totalité du budget de la psychiatrie publique jurassienne**
- **Le maintien de la totalité des lits de la psychiatrie publique sur le Jura**

**Nous invitons la direction du CHS du Jura à mettre fin à toute discussion avec la clinique de Val Dracy**

Signataires : La Commission Régionale de la Psychiatrie de la CGT de Bourgogne Franche-Comté, le syndicat CGT du CHS d'Auxerre (89), le syndicat CGT du CHS de Dijon (21), le syndicat CGT du CHS de Saint Ylie (39), le syndicat CGT du CHS de Sevrey (71), le syndicat CGT du CHS de Novillars (25), le syndicat CGT de l'hôpital Pierre Lôo (58), la Coordination Régionale Santé de Bourgogne, la Coordination Régionale Santé de Franche-Comté

Contact : Pierre DU MORTIER, 06 01 95 50 50